Bitschwiller



Bulletin d'informations annuel



Sommaire

P. 3

Editorial

P. 4-7

Les décisions du Conseil Municipal 2018 P. 8-9

Travaux

P. 10

Finances

P. 11

Du mouvement au service technique

P. 12

L'état civil 2018

P. 13

Anniversaires 2019

P. 14-15

La commémoration du centenaire 1918-2018

P. 16

Journée citoyenne 2018 – Thés dansants – Le Rétro Voithur P. 17

Hommage à Jean MAGNIN-ROBERT par le Conseil de Fabrique P. 18-19

Arrêts sur images

P. 20

Label E3D à l'école maternelle

P. 21

Tableau numérique interactif à l'école élémentaire

P. 22

La parole aux Présidents de sociétés

P. 23

Économie locale

P. 24

Aménagement du giratoire du Kerlenbach

P. 25

Les offres THD (très haut débit)

P. 26-27

Environnement : La Rhyolite - la météo 2018 P. 28

Noël 2018 : Le repas des Aînés - Notre sapin à Thann

P. 29-30

Vie pratique

P. 31

Calendrier des manifestations 2019

EDITORIAL

Le mot du maire

'année 2018 fut pour Bitschwiller une année exceptionnelle de travaux routiers : le plus spectaculaire a été celui de la réfection de la chaussée de la RN 66 sur 2.4 km. un chantier conduit par la Direction Interrégionale des Routes de l'Est. Le Conseil Départemental a réalisé pour sa part un lifting de la route Joffre - route départementale - entre le panneau de sortie de

la Commune et le col du Hundsruck sur 4 km. En forêt communale, le chemin du Steinklotz a été repris sur un kilomètre sous la supervision du technicien forestier de l'ONF Marc Tschaeglé. Je citerai enfin la réfection de la partie haute de la rue du cimetière et des élargissements de trottoirs pour améliorer la sécurité des piétons.

Ces travaux ont occasionné une gêne pour les usagers mais ils améliorent la sécurité et la facilité de conduite. En cette période de crédits routiers rares, cette réfection de 7,5 km de voies était une bonne opportunité pour Bitschwiller.

Dans un autre domaine de travaux, le déploiement de la fibre optique s'est terminé en 2018 dans la commune, apportant ainsi aux utilisateurs qui le souhaitent la possibilité d'accéder à des services Internet à haut débit.

C'est important pour notre commune de disposer d'infrastructures de qualité : routes, chemin de fer, réseaux électriques et de télécommunications ; cela nous permet d'être mieux connectés au monde qui nous entoure.

La Commune a mené à bien son programme

d'investissements en 2018 sans nouvel emprunt et sans augmentation du taux des impôts locaux grâce à la volonté et à la vigilance du Conseil Municipal et aux efforts d'économies des services communaux ; c'est une priorité de ce mandat pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des Bitschwillerois.

La préservation du pouvoir d'achat, c'est une préoccupation générale qui s'est affirmée lors des mouvements des gilets jaunes en fin d'année 2018.

Ce mouvement a aussi été une expression des mécontentements d'une partie de la société sur le fonctionnement de l'État et des services publics ; il nous interroge sur la participation citoyenne au 21 ème siècle.

La participation citoyenne, c'est historiquement le droit de vote, la liberté d'expression ; c'est aussi le devoir électoral, le respect de la liberté d'autrui ; c'est enfin pour moi l'engagement collectif, politique ou bénévole pour la collectivité.

Depuis la révolution de 1789, la France a construit une démocratie représentative au fil des ans : elle repose sur le principe d'un vote citoyen qui donne un mandat aux élus pour prendre des décisions dans l'intérêt commun tout au long de leur mission. Nous vous en rendons compte dans ce bulletin avec le résumé des décisions du Conseil Municipal.



Pour vos propositions et observations, vous pouvez vous exprimer par courrier ou sur le site Internet de la

commune (rubrique contact, formulaire de contact) ou bien demander un rendez-vous à la Mairie.

Le plus important en termes de participation citoyenne, c'est le droit de vote. A Bitschwiller, le taux d'abstention aux élections récentes atteint ou dépasse les 40%. Je vous invite à venir voter aux prochaines élections ; quel que soit le résultat, chaque voix compte, elle envoie un message.

La participation associative est aussi en diminution dans nos villages : effectifs des associations locales en baisse, manque de bénévoles pour prendre des responsabilités dans ces associations.

C'est pourtant un élément de notre qualité de vie de nous rassembler autour d'activités que nous choisissons librement. J'invite donc ceux qui ont un peu de temps à donner à rejoindre les associations du village et à participer ainsi à la vie et l'animation de notre Commune.

L'année 2019 est déjà bien entamée pour ce changement de formule du bulletin communal qui paraît dorénavant une fois par an avec le double de pages, ce qui nous permettra de vous offrir des articles plus approfondis et des photos plus visibles. Je remercie l'équipe qui a préparé ce bulletin et vous en souhaite une agréable lecture.

Jean-Marie MICHEL

Séance du 27 mars 2018

Les élus municipaux ont approuvé notamment :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2017

La poursuite d'une gestion économe a permis de dégager un excédent global de clôture de 956 632,94 € au compte administratif 2017, en amélioration par rapport à 2016.

FIXATION DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Les recettes se stabilisant en 2018 après des réductions des dotations de l'État depuis 3 ans, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux pour l'année 2018.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif 2018 s'équilibre comme suit :

| Dépenses de fonctionnement | Recettes de fonctionnement |
|------------------------------|------------------------------|
| 2 302 314 € | 2 302 314 € |
| Dépenses d'investissement | Recettes d'investissement |
| 584 792 € | 584 792 € |

Les principaux investissements budgétés pour l'exercice 2018 sont :

- Les études en vue de la requalification du centre technique municipal
- Les travaux de pose de nouveaux rideaux et de projecteurs LED pour la salle des fêtes
- Le remplacement de fenêtres sur une série de bâtiments communaux
- Le désamiantage et la démolition du centre social 8, rue des Vosges
- L'aménagement sécurité du trottoir et la pose d'une clôture en limite du site technique communal
- L'aménagement voirie de la partie haute de la rue du Cimetière
- La pose de glissières métal-bois rue du Cimetière
- L'installation d'un premier écran tactile interactif à l'école élémentaire (classe de CP)
- La transformation de la chaudière de l'école maternelle au gaz
- Le remplacement du photocopieur à la mairie et aux écoles
- Le renouvellement des panneaux de signalisation verticale vétustes

PACTE FISCAL ET FINANCIER : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY

Le Conseil Municipal a arrêté pour la quatrième année consécutive les dépenses de fonctionnement et

d'investissements pouvant bénéficier du Fonds de Concours mis en place par la Communauté de Communes de Thann-Cernay d'un montant de 149 317 €.

CREDITS SCOLAIRES 2018

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le crédit de fonctionnement par élève (29,05 €) pour les deux écoles et les crédits alloués aux écoles pour l'achat de cadeaux de Noël (1 763 € au total). L'attribution de crédits complémentaires (6 960 €) a été votée pour faire face aux besoins d'enseignement, de rangement et d'entretien des bâtiments.

MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. Serge CAZZIA ayant été admis sur la liste d'aptitude départementale d'accès au grade de technicien territorial, le Conseil Municipal a décidé de créer un poste de technicien territorial à temps complet.

Mme Annick SCAPIN (ATSEM) remplissant les conditions statutaires et de compétences pour bénéficier d'un avancement de grade, le Conseil Municipal a décidé, sur proposition du Maire, de modifier le tableau des effectifs pour créer un poste permanent d'ATSEM 1 ère classe.

INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Après présentation du nouveau régime indemnitaire national qui remplace le régime de primes existant dont bénéficiait le personnel communal, le Conseil Municipal a décidé de la mise en place du nouveau régime de primes à compter du 1er avril 2018. Le Conseil Municipal a voté les montants correspondants aux plafonds individuels annuels par type de prime et par niveau de fonction pouvant être attribués aux agents communaux par l'autorité territoriale, le tout sans augmentation du régime indemnitaire.

OCCUPATION D'UN LOCAL A LA MAIRIE PAR ORANGE : MODIFICATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NON ROUTIER

La Commune a la possibilité de fixer au début de chaque année le montant des redevances dues pour l'année à venir. Le Conseil Municipal a examiné la redevance que la Commune doit percevoir d'ORANGE pour l'occupation régulière d'un local au sous-sol de la mairie. Le Conseil Municipal a décidé de revaloriser le montant annuel de redevance d'occupation du domaine public non routier due par ORANGE à hauteur du plafond légal (851,11 € / m²) pour l'occupation d'un local communal abritant un sous-répartiteur.

LITIGE AVEC ENEDIS : RECOURS EN APPEL SUITE A LA DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à former un recours en appel contre le jugement du Tribunal

Administratif de Strasbourg du 07 février 2018 auprès de la Cour Administrative d'Appel de Nancy concernant la redevance d'occupation d'une ligne électrique enterrée en forêt.

ADHESION À LA PROCÉDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION EN PRÉVOYANCE : MISE EN CONCURRENCE PAR LE CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'un contrat collectif pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion du Haut-Rhin va engager.

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES : APPROBATION DES HORAIRES SCOLAIRES PROPOSES PAR LES CONSEILS D'ECOLE EN VUE DE LA RENTREE 2018

Suite à un consensus entre les conseils des écoles de Bitschwiller et la Commune en faveur d'une nouvelle organisation des rythmes scolaires, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au retour à la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée 2018. Les nouveaux horaires (8H00 à 11H30, 13H30 à 16H00) ont été transmis par M. le Maire à l'Inspection Académique.

FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY DANS LE CADRE D'UN NOUVEL ACCORD LOCAL

Un nouvel accord local doit être conclu sur le nombre et la répartition des sièges au sein de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.

Le Conseil Municipal retient la proposition de répartition proportionnelle faite par le Bureau Communautaire qui fixe à 48 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et qui attribue un représentant supplémentaire à la Commune de Bitschwiller.

Séance du 21 juin 2018

ELECTION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEMENTAIRE SUITE A LA RECOMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE THANN-CERNAY

Suite à la recomposition du Conseil de Communauté de Thann-Cernay, il est attribué 1 siège de plus à la Commune de Bitschwiller. M. Pascal FERRARI est ainsi élu Conseiller Communautaire.

MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT MIXTE THUR AMONT ET TRANSFORMATION EN « EPAGE »

Le Conseil Municipal a approuvé la transformation du Syndicat Mixte en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) et a désigné M. Michel THROO en tant que délégué titulaire et M. André DIEMER en tant que délégué suppléant au sein du Comité syndical de l'EPAGE Thur Amont.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS ET À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de mise à disposition de personnel proposée pour se conformer au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et autorise le Maire à signer tout acte y afférant.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE REGROUPEMENT ET DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES TEPCV »

Après avoir pris connaissance du dispositif de financement mis en place par le Parc des Ballons au profit de ses communes adhérentes pour des travaux de rénovation énergétique des bâtiments, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention de regroupement et de valorisation des certificats d'énergie dans le cadre du programme « ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES TEPCV » (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) qui permet à la Commune de bénéficier d'une subvention de 80% du montant H.T. éligible sur le remplacement de fenêtres de bâtiments communaux (mairie, école élémentaire, salle de sports et ferme du Thannerhubel).

MANDAT DE VENTE D'UN TERRAIN RUE DES VOSGES

Suite à la caducité de la promesse de vente des terrains rue des Vosges, le Conseil Municipal a donné mandat au Maire pour signer un mandat de vente sans exclusivité avec la Fourmi Immo sur la base de la valeur vénale fixée à 110 000 € par France Domaine.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Après le départ en retraite de M. Serge CAZZIA, M. Richard WELKER a été nommé Chef d'équipe à compter du 1^{er} septembre 2018. La création d'un troisième poste d'Adjoint technique a été votée par le Conseil Municipal en vue de compléter l'équipe technique dont l'effectif est maintenu à 4 agents.

VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DES COSTUMES DE L'ENSEMBLE MUSICAL DAMPF'PFIFLA

En réponse à la demande de l'ensemble musical Dampf'Pfifla pour participer financièrement au renouvellement de ses costumes, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 1 000 € à la formation musicale.

APPROBATION D'UNE SUBVENTION POUR LE BÛCHER 2018

Pour accompagner l'initiative des Chasseurs de l'Allenborn de rééditer la crémation du bûcher à Bitschwiller, le Conseil Municipal a décidé de renouveler en 2018 l'aide attribuée en 2017 (300 €) sous réserve du respect des consignes de sécurité fixées par le CPI et du nettoyage de la place de feu de Saint-Jean à l'issue de la manifestation.

Séance du 27 septembre 2018

APPROBATION DU REGLEMENT DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL DE BITSCHWILLER

Après consultation du comité de travail du Conseil Municipal et des associations locales sur le projet de révision du règlement du complexe, les dernières modifications ont été apportées au projet de règlement de la salle de sports et de la salle des fêtes ; le Conseil Municipal a approuvé le règlement du complexe sportif et culturel de Bitschwiller qui prend effet le 1er octobre 2018.

RÉORGANISATION DES RÉGIES DE RECETTES

Le régime des régies de la Commune de Bitschwiller est réorganisé en trois régies de recettes distinctes comme suit :

- Deux régies qui dépendent du budget principal de la Commune :
- · une régie comprenant les droits de photocopies;
- une régie propre à la location de la salle des fêtes et de la salle de sports.
- Une régie propre au budget forêt de la Commune (appelée produits forestiers) comprenant les droits de vente de cartes de bois.

VOTES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONELLES

Le Conseil Municipal a adopté le versement des subventions suivantes :

- Une subvention de 300 € à l'association « Les Amis de la maison de retraite de Bitschwiller » pour l'acquisition de six cithares utiles à l'animation des résidents de la maison de retraite.
- Une subvention de 300 € à l'association « Au Fil de la Vie » pour la participation au financement de l'ordinateur utile à la scolarité de MIle Jade BRINGEL.
- Une subvention de 300 € à M. Jean-Marie MALQUIT pour compléter le financement d'une installation de chauffage au gaz au rez-de-chaussée de son habitation en vue de favoriser son maintien à domicile.

APPROBATION DE L'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES À LA CCTC DANS LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DE SES COMPÉTENCES

Le Conseil Municipal a approuvé les transferts de charges validés par la Commission d'Évaluation des Transferts de Charges en juin 2018. Cette opération est neutre pour la Commune.

APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION, DE TRAVAUX ET D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER NATIONAL

A l'instar de la convention signée avec le Département pour l'entretien des routes départementales, le Conseil Municipal a approuvé la convention qui liera la Commune à l'État pour l'entretien de la route nationale en agglomération et qui précise les obligations de chaque partie en matière d'entretien.

ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE PRÉVOYANCE

Le Conseil Municipal a confirmé son adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion pour le risque prévoyance avec le groupe SOFAXIS et les modalités de participation mensuelle de l'employeur (8€ par agent) à cette convention.

Séance du 27 novembre 2018

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLU : MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU PROJET DE RÉVISION AU PUBLIC

Après la caducité de la DUP de la déviation de la RN 66, la Préfecture a demandé la levée de la «servitude» de l'emplacement réservé pour son tracé.

Dans le cadre d'un projet de modification simplifiée du PLU, le Conseil Municipal a décidé d'en transmettre un exemplaire pour avis aux Personnes Publiques Associées et de procéder à une insertion légale annonçant la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 dans deux journaux d'annonces légales. Enfin, la mise à disposition du projet de modification simplifiée n°1 au public sera assurée en mairie aux heures d'ouverture habituelle durant un mois au moyen d'un cahier de concertation permettant la notification des remarques.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2018

Suite à l'avis favorable de la Commission des Finances du 21 novembre 2018, le Conseil Municipal a décidé l'attribution de subventions exceptionnelles :

- Aux arboriculteurs à hauteur de 1 000 € pour l'acquisition d'une presse mobile.
- A la Société de Chasse de l'Allenborn à hauteur de 1 692 € pour compenser la part communale de la taxe d'aménagement payée par la société de chasse du lot 2 à la Commune suite à la construction de l'abri de chasse sur une parcelle communale, l'abri revenant à la Commune en fin de bail.
- Aux Sociétés Réunies de Bitschwiller à hauteur de 1 400 € pour le besoin de financement de prestations d'animation pour les commémorations du 11 novembre.

FIXATION DES TARIFS 2019

La quasi-totalité des tarifs sont maintenus en 2019 tels qu'appliqués en 2018 ; les seuls changements sont : la fixation à 13,20 € l'heure de la location du complexe sportif aux sociétés extérieures, lycées, collèges ainsi que l'ajout d'options vidéoprojecteur, son et éclairage à la salle des fêtes.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir en 2019, en règle générale, les valeurs des subventions à leur niveau de 2018, de ne pas reconduire la subvention à l'association Au Fil de la Vie suite à son déménagement, de réduire la subvention allouée au Tennis-Club en raison de l'arrêt d'encadrement

des jeunes. Le total des subventions représente un budget prévisionnel de 47 000 € en 2019.

ADOPTION DE CRITERES DE PRIORISATION POUR L'ACCES AU PERISCOLAIRE DANS LA CONVENTION FINANCIÈRE 2019

Dans le cadre de la subvention annuelle de fonctionnement versée à l'association périscolaire «Les Petites Frimousses» à hauteur de 35 000 € pour la période du 01.01.2019 au 31.12.2019, le Conseil Municipal a décidé d'intégrer dans la convention 2019 des critères constituant les priorités d'inscription au temps périscolaire et d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et l'association «Les Petites Frimousses».

CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT 2019 DU CORPS LOCAL DES POMPIERS

Le Conseil Municipal a fixé à 6 000 € la dotation 2019 à attribuer au Corps Local des Sapeurs-Pompiers pour ce qui concerne les crédits de fonctionnement.

DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS

Le Conseil Municipal a décidé de voter les virements de crédits d'investissement utiles à l'exercice du budget primitif de l'exercice 2018 pour les dépenses d'investissement suivantes :

- Poste informatique mairie + écran Led et logiciels pour 1 300 €
- Études d'avant-projet de la rénovation de la cour de l'école élémentaire pour 3 000 €
- Mission de maîtrise d'œuvre rue du Cimetière pour 6 500 €.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS: CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{èRE} CLASSE ET D'UN POSTE NON PERMANENT

Pour permettre un avancement de grade proposé par M. le Maire et pour assurer d'autre part l'encadrement sécurité des élèves à la sortie de l'école élémentaire le mardi en fin d'après-midi et durant la journée du vendredi sur trois créneaux horaires, il est décidé de créer :

- Un poste permanent d'Adjoint Administratif Principal 1ère classe à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1er décembre 2018; le poste se substitue à l'existant.
- Un poste non permanent d'Adjoint Technique à raison de 0,83 heure hebdomadaire pour sécuriser la traversée du passage piétons à la sortie de l'école (tâche assurée précédemment par M. FREITAG).

L'effectif de la Commune reste globalement inchangé.

RAPPORT D'ACTIVITES 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY

Après avoir entendu le résumé détaillé des rapports 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif présentés par M. Michel THROO, le Conseil Municipal prend acte des rapports 2017.

MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA MATERNITE – HOPITAL DE THANN

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur les différentes raisons rendant nécessaire le maintien d'une maternité à l'hôpital de Thann, le Conseil Municipal, a affirmé avec force l'attachement des élus communaux à la maternité de l'hôpital de Thann et a demandé le maintien de la maternité de l'hôpital de Thann.

DEMANDE D'AGRÉMENT D'UN NOUVEL ASSOCIÉ DU LOT DE CHASSE N°1 (CHASSEURS DU CHAUVELIN)

Après avoir entendu les explications de M. Denis AUER, Adjoint à l'Environnement, et compte tenu de l'avis favorable des membres de la Commission Consultative de la Chasse consultés par écrit, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'agrément, en tant qu'associé de chasse sur le lot n°1, de M. Jean-Baptiste FRANCOIS, domicilié, 5 rue du Canal à Willer-sur-Thur.

INDEMNITÉ DE CONSEIL DU TRÉSORIER

Considérant les services rendus à la Commune au titre de l'exercice 2018, le Conseil Municipal a décidé d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 50% au titre de l'exercice comptable 2018.

SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE FOURRIERE ANIMALE SUITE A LA REACTUALISATION DES TARIFS

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la signature d'un nouveau contrat de prise en charge des animaux errants et dangereux auprès de la société BRENDLE à compter du 1er janvier 2019 sur la base du tarif de 0,46 € / habitant (au lieu de 0,42 € / habitant depuis 2016) pour une période d'un an avec tacite reconduction.

RÉORGANISATION DE LA FLOTTE DE PORTABLES: PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS D'ABONNEMENT DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE DU PERSONNEL TECHNIQUE COMMUNAL ET D'UNE COLLABORATRICE OCCASIONNELLE

Suite à la proposition de M. le Maire de ne pas renouveler les abonnements des téléphones portables professionnels du service technique auprès d'un opérateur mais de verser une participation financière de $5 \in$ / mois aux agents concernés comme participation à l'abonnement de leur téléphone privé, le Conseil Municipal a donné son accord pour le versement d'une participation de $5 \in$ par mois et par agent au forfait mensuel d'abonnement de téléphonie mobile des personnes concernées à compter du $1^{\rm er}$ janvier 2019.

Les procès-verbaux complets sont consultables sur le site internet de la commune.

Démolition du centre social

Après avoir effectué des travaux d'élargissement de certains trottoirs afin d'assurer le cheminement des piétons en toute sécurité le long de la RN 66, il restait un point noir au centre du village : le trottoir qui longe

le monument aux morts n'avait pas la largeur réglementaire. Aussi, la démolition du bâtiment qui servait autrefois de centre social et de stockage pour les services techniques, et d'où plusieurs d'entre nous sont sortis en larmes après avoir été vaccinés, s'est avérée nécessaire! Aujourd'hui, grâce à ces travaux, nous avons pu améliorer la sécurité de ce passage qui était vraiment dangereux pour les piétons ainsi que pour les automobilistes sortant de la rue du Pont.

Pour terminer, un nouveau grillage a été posé afin de délimiter l'atelier municipal.







Accès au pont du cimetière

Vu l'état d'ancienneté des thuyas longeant de part et d'autre la rue qui relie la rue du chemin de fer à la RN 66, nos services techniques ont arraché ces haies. Pour sécuriser le passage des véhicules, une glissière en bois a été posée de chaque côté de la rue.

Le revêtement de la partie haute de la rue du Cimetière et celui du parking ont fait l'objet d'une cure de jouvence. A cette occasion, le parking a été agrandi pour offrir 7 places de stationnement

À venir ensuite : la réfection de la partie basse de la rue du Cimetière jusqu'à la RN66, ainsi que d'une partie de la rue du chemin de fer où des travaux de mise en conformité des conduites d'alimentation du réseau incendie de la partie haute de cette rue seront à réaliser par la CCTC.

Rideaux de scène de la salle des fêtes

Après de longues années de service, les rideaux de scène de la salle des fêtes ont été remplacés par un ensemble de nouveaux rideaux bleu nuit, d'un fond de scène amovible et de pendrillons latéraux. C'est l'entreprise Gerriets qui a réalisé ces travaux.





Renouvellement de la chaussée sur la RN 66

Initialement prévu en 2017/2018, le chantier de réfection de la chaussée de la RN66 qui traverse notre village a été réalisé par les services de l'État en 2018.

Ce chantier colossal a été effectué en plus grande partie durant la nuit par les entreprises Eurovia et Colas.

Des îlots centraux obligatoires pour les routes de plus de 6m de largeur sont venus compléter cet ouvrage. Nous pouvons apprécier la qualité de la surface de roulement, bien plus silencieuse avec la circulation importante que nous subissons chaque jour.



Nouvelle couche d'enrobé sur la Route Joffre

Le Département du Haut-Rhin a procédé en 2018 au renouvellement de la couche de roulement de la Route Joffre sur l'ensemble de son tracé bitschwillerois.





Quelles évolutions du Budget Communal entre 2014 et 2018 ?

Confronté à la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé d'engager un programme volontaire d'économies de fonctionnement pour conserver sa capacité à investir sans augmenter la fiscalité.

En voici les résultats :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les chiffres du dernier compte administratif 2017 du budget principal de la Commune sont révélateurs des efforts d'économies qui ont été engagés par l'équipe municipale et le personnel communal depuis 2014 pour adapter le volume des dépenses de la Commune aux ressources financières de plus en plus restreintes ces dernières années suite à quatre années successives de baisse des dotations de l'Etat.

En dépenses de fonctionnement :

En l'espace de 5 ans (2014 à 2018), les dépenses de fonctionnement (hors charges exceptionnelles et amortissements) ont baissé à hauteur de 120 000 € tout en conservant le niveau du service public rendu à la population. Un effort continu de la municipalité et des services communaux a permis d'arriver à ces économies par :

- La remise en question des dépenses par rapport aux missions à exercer
- L'adaptation de l'effectif et donc de la masse salariale – aux besoins
- Une mise en concurrence accrue des achats.

En recettes de fonctionnement :

Sur la même période, les recettes de fonctionnement (hors produits exceptionnels et opérations d'ordres) ont diminué de l'ordre de 90 000 €. Cette baisse des recettes provient essentiellement de :

- La réduction continue de la Dotation Globale Forfaitaire versée par l'État aux communes
- La réduction des versements d'autres financeurs comme le Fonds Départemental de Taxe Professionnelle et la Caisse d'Allocations Familiales (pour le périscolaire)
- La baisse des impôts locaux décidée par la Commune en 2015 pour réduire l'effort des Bitschwillerois en contrepartie de la recette nouvelle des fonds de concours versés par la Communauté de Communes.

L'excédent d'économies par rapport à la réduction des recettes a permis de compléter le financement des investissements ; il sera aussi fort utile en 2019 et 2020 pour compenser de nouvelles réductions de recettes qui s'annoncent.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Entre 2014 et 2018, la Commune a investi près de 1,4 M €, soit en moyenne 280 000 € par an.

Ces investissements se répartissent ainsi :

- Rénovation des bâtiments communaux : remplacement de fenêtres, nouvelle toiture de la ferme du Thannerhubel, rénovation de la salle des fêtes, rénovation d'un logement locatif, travaux de toiture et de calorifugeage à la salle de sports, création d'un espace de restauration périscolaire à la maison des associations, désamiantage et démolition de l'ancien centre social, passage au chauffage au gaz à l'école maternelle....
- Amélioration des voiries: nouvel éclairage public LED rue des Vosges et rue du Rhin, mise aux normes d'accessibilité
 handicapés le long de la RN66, rénovation du ponceau rue de la Tuilerie, travaux au cimetière (création d'un parking, réfection
 de la rue en partie haute et aménagement des allées) et élargissement de trottoirs rue du Rhin et rue des Vosges;
- · Aménagements : amélioration pastorale au Kuppen, aires de jeux pour les enfants ;
- Mobilier, matériel et outillage pour le service technique, pour les services communaux et aussi matériel d'incendie et de secours pour le Corps Local des Sapeurs-Pompiers ;
- Etudes pour la révision du PLU et études de faisabilité préalables aux travaux.

CONCLUSION:

La Commune a réussi à ne pas faire subir aux contribuables les pertes de recettes imposées par l'Etat depuis 2014 : pas d'augmentation du taux des impôts locaux.

Une vigilance permanente sur les dépenses a permis de conserver en 2018 une capacité d'autofinancement supérieure à 2014 qui a été utilisée pour financer les investissements communaux nécessaires.

Au service technique communal

Le service technique communal a connu de grands changements en 2018:

UN DÉPART

Serge CAZZIA qui encadrait l'équipe technique est parti en retraite le 1er septembre 2018 après 41 ans au service de Bitschwiller par tous temps et en tous lieux de la Commune.

Il a progressé régulièrement en terminant sa carrière au grade de technicien.

La Mairie a pu compter sur sa réactivité, sa polyvalence et son sens de l'économie.



Au centre : Serge CAZZIA et son épouse. À gauche: Michel THROO, Adjoint aux Travaux. À droite : Jean-Marie MICHEL, Maire.

UNE PROMOTION

La Commune a nommé un nouveau responsable technique en la personne de Richard WELKER. Richard WELKER a 48 ans, il est marié et père de 3 enfants ; il a travaillé dans le domaine de la couverture-zinguerie pendant près de 30 ans avant de rejoindre le service technique de Bitschwiller en 2015.

UN RECRUTEMENT

L'ancien poste de Richard WELKER étant devenu vacant, un nouvel adjoint technique, Maxime ROCHE, a été recruté en 2018. Maxime ROCHE est âgé de 22 ans, il a obtenu un bac professionnel d'aménagement paysager et a travaillé dans des entreprises d'espaces verts et de rénovation de bâtiments.

Avec Fabrice RICCI et Sébastien TSCHAEGLÉ, l'équipe technique est maintenant au complet pour remplir ses missions au service de la Commune et de sa population.

Ce renouvellement des hommes s'accompagne en 2018 et 2019 d'un plan d'investissements pour moderniser les équipements et l'atelier communal.

À LA SALLE DES FÊTES

La Commune a changé l'organisation de l'entretien de la salle des fêtes et de la salle de sports.



Le contrat de travail à temps partiel de Norbert FREITAG est arrivé à son terme en 2018; après une vie professionnelle diversifiée, il entretenait depuis 2014 la salle des fêtes et la salle de sports et participait aussi à la sécurité de la traversée des enfants au feu tricolore de la RN 66.

Nous avons apprécié la qualité de son travail et son sens de la sécurité.

La Commune a maintenant confié l'entretien de ces salles à la société Tounet et c'est Edith LUTTRINGER qui effectue ce travail avec son énergie bien connue.





Richard WELKER, Michel THROO - Adjoint aux Travaux, Fabrice RICCI, Sébastien TSCHAEGLÉ, Maxime ROCHE.

Les naissances



| 20 février | Yahya BENABDENBI | de Abdelkader BENABDENBI et Aziza JOUALY |
|--------------|-----------------------|--|
| 10 avril | Clara MANN | de Edouard MANN et Patricia KESSLER |
| 11 avril | Ambre SCHWARZ | de Grégory SCHWARZ et Pamela BRUCHOT |
| 01 juillet | Chloé ANDERHALT BUR | de Matthieu ANDERHALT et Pauline BUR |
| 15 juillet | Lorina SADRIAJ | de Burim SADRIAJ et Trimelinda AVDYLAJ |
| 31 juillet | Tyron HARTMANN | de Xavier HARTMANN et Nastassia KOTLINSKI |
| 29 juillet | Lilie ROBERT KAMMERER | de Baptistin ROBERT et Anaïs KAMMERER |
| 06 août | Matea FILÂTRE | de Martin FILÂTRE et Barbara ROTH |
| 20 août | Léandro AYARI | de Antony AYARI et Cindy KARRER |
| 20 août | Naël HAFFNER | de Ludovic HAFFNER et Coralie SILBERNAGEL |
| 27 août | Mia TUCCINARDI | de Loïs TUCCINARDI et Charlotte MAYER |
| 09 septembre | Eymen KONAK | de Ergül KONAK et de Nuray KARA |
| 16 septembre | Paul STURM | de Michel STURM et Virginie BAUDINET |
| 04 octobre | Romane BACH MICHEL | de Alexandre BACH et Magdalena MICHEL |
| 13 octobre | Kyara FROEHLY STOLL | de Michaël FROEHLY et Jessica STOLL |
| 07 novembre | Charlotte SCHERRER | de Antoine SCHERRER et Laura MUNSCH |
| 24 novembre | Léana GUITON | de Alexandre GUITON et Elodie SATTLER |
| 08 décembre | Cynezio LUKASZEWSKI | de Kévin LUKASZEWSKI et de Cynthia FELLOUS |
| 12 décembre | Justin BRAND | de Sébastien BRAND et Héloïse LIEBER |
| 18 décembre | Louna BOUNIT MERABET | De Nordine BOUNIT et Meriame MERABET |
| 19 décembre | Jasmine BENAYAD | De Bachir BENAYAD et Gihan HAMMAMIA |

Les mariages



| 19 mai | Anthony EHRET et Marion SCHOEN de Bitschwiller-lès-Thann |
|--------------|---|
| 19 mai | Alexandre SIMON et Laurence LA MARTA-BLASCO de Fellering |
| 28 juillet | Anthony CHAILLARD et Ophélie FERREIRA de Bitschwiller-lès-Thann |
| 01 septembre | Jonathan LUTRINGER et Marine MUNSCH de Mollau |
| 22 septembre | Arnaud AUER de Bitschwiller-lès-Thann et Anémone MARMOTTAN de Villaroger (Savoie) |

Les décès



Non publié en 2017 : 31 octobre Jacques BERTRAND

| 07 janvier 2018 | Georgette WEIBEL-GLESS née NANN |
|-----------------|-----------------------------------|
| 11 janvier | André THUET |
| 17 janvier | Gilbert GROSSHAENNY |
| 28 janvier | Françoise TSCHAEGLE née LINDECKER |
| 25 janvier | Raymonde GOURMEZ née IHLER |
| 31 janvier | Renée LUBIK née PIERSON |
| 17 février | Raymond SCHWERTZ |
| 06 mars | Josiane BLENNER née MARGREITHER |
| 06 mars | Henri ROMINGER |
| 25 mars | Pascal ROBERT |
| 28 mars | Pierre SCHMITT |
| 02 avril | Marthe NACHBAUR née DENIS |
| 05 avril | Cécile KIEFFER née RUEFF |
| 07 avril | Jacqueline CAZZIA née WINKLER |
| 17 mai | Jean COLERE |

| 17 mai | Jean MAGNIN-ROBERT |
|--------------|---------------------------------------|
| 24 mai | Roger CASIN |
| 24 mai | Jeanne MONAMI née BRESCH |
| 30 mai | Fernand BELTZUNG |
| 22 juin | Marthe BLUM née NACHBAUR |
| 29 juillet | Roger PAGES |
| 30 juillet | Jean BELTZUNG |
| 14 septembre | Suzanne ECKES née GRIMLER |
| 27 septembre | Etienne MERLI |
| 05 octobre | Cécile RUMMELHARDT née ZUSSY |
| 21 octobre | Antoine VORBURGER |
| 24 octobre | Rose Marie LANDWERLIN née STRITMATTER |
| 30 octobre | Amélie Monique EHRET née SCHNOEBELEN |
| 06 novembre | Philomène DOS SANTOS née DA SILVA |
| 09 décembre | Christophe NEEL |
| 23 décembre | Marie-Louise KELLER née LOGEL |
| 26 décembre | Germaine SCHWARZ née DENIS |
| 26 décembre | Maurice ARNOULD |
| 28 décembre | Henri BATTMANN |
| 30 décembre | Jules WALTISPERGER |

Anniversaires



80 ANS

| 06 janvier | Antoine ROST |
|------------|------------------------------------|
| 11 janvier | Marie-Jeanne HEITZ épouse SOEHNLEN |
| 04 février | Antoine BRUCKERT |
| 12 mars | Jean-Claude FAULHABER |

| 18 avril | Juliette ALBRECHT épouse WELKER |
|--------------|---------------------------------------|
| 01 mai | Danielle LUTTRINGER épouse DEL MEDICO |
| 01 mai | René HYTRY |
| 09 juillet | Saïda JABALLAH épouse BELGACEM |
| 04 septembre | Marie-Louise WILHELM épouse HALTER |
| 08 octobre | Vincent COLOMBO |
| 12 octobre | Gilles GLAAS |
| 31 octobre | Jean LINTZENTRITT |
| 31 octobre | Jean-Louis KUBLER |
| 06 novembre | Roger RAULIN |
| 10 novembre | Edmée ARNOLD épouse LINTZENTRITT |
| 10 novembre | Irène KIMPFLIN |
| 17 novembre | Marcel NANN |
| 25 décembre | Charles KOENING |
| 31 décembre | Hildegarde HERMANN |

85 ANS

| 21 février | Georgette CHOSSON épouse HAMMOUM |
|--------------|-------------------------------------|
| 10 mars | Roger WELKER |
| 20 mars | Maria SAVASTA épouse RALLO |
| 23 mars | Raymonde HILLMEYER épouse PORTOLANI |
| 30 avril | Monique RÉMOND épouse HORNY |
| 09 juin | Alice MURA épouse HUTTER |
| 30 juin | Irène SCHERLEN épouse JACOB |
| 18 août | Emile BERTOLAZZI |
| 20 août | Antoine KUTTLER |
| 11 septembre | Charlotte LORENTZ épouse SYREN |
| 29 décembre | Lucien KUDER |

NOCES DE PALISSANDRE (65 ANS)

| 25 mars | Marino DE NEGRI et Bruna SPERANDIO |
|---------|-------------------------------------|
| 07 août | Jean STURM et Anne-Marie KIRCHHOFF |
| 10 44 | Lieu KUDTZEMANIN -+ Delevele IMPERT |

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)

| 23 janvier | Antoine BRUCKERT et Marie-Rosalie DROUARD |
|------------|---|
| 06 février | Roger ZERRINGER et Germaine GRUNEWALD |
| 01 août | Jean-Pierre HORNY et Monique RÉMOND |
| 26 septeml | ore Ivan BERNA et Véronique RINGENBACH |
| 30 décemb | re Fernand MUNINGER et Marie-Lucie WEISS |

NOCES D'OR (50 ANS)

| 07 avril | André KIRSCHBERGER et Yvonne BOHL |
|------------|---------------------------------------|
| 02 mai | Albert THUET et Marie THIRIET |
| 13 juin | Antoine EDEL et Marie-Odile STEPHAN |
| 07 octobre | Abdelkrim DRIOUECHE et Jemaâ I ACHHAR |

90 ANS

| 13 avril | Yvonne GLUCK |
|--------------|-----------------------------------|
| 17 juin | Marie-Thérèse THOMAS épouse BURR |
| 18 juin | Anne-Marie KIRCHHOFF épouse STURM |
| 25 août | Léon KURTZEMANN |
| 16 septembre | Marie KLEIN épouse ARNOLD |
| | |
| 95 ANS | |
| 01 novembre | Angèle PETER épouse BERNARD |
| 30 décembre | Geoffroy CAPON |



MEMOIRE ET SOUVENIRS.... SUR LE CHEMIN DE LA PAIX

Pour le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Bitschwiller s'est souvenu de son passé en mobilisant ses habitants autour de 12 projets commémoratifs qui ont rendu honneur et hommage aux soldats de la guerre 1914-1918, aux 40 Bitschwillerois morts pendant ce conflit et aux 51 soldats français enterrés au carré militaire, aux blessés et à tous ceux qui ont vécu ces années difficiles.





PAVOISEMENT DE LA COMMUNE





EXPOSITION



DÉFILÉ DU 11 NOVEMBRE



LE PARCOURS DE LA FLAMME SACRÉE



CONCERT DES MUSIQUES MUNICIPALES DE BITSCHWILLER ET VIEUX-THANN











Les différents chantiers de la Journée Citoyenne 2018



- Boîtes à livres
- · Création de décors en bois
- · Peinture abri bus
- · Remise en état de la piste de danse
- Nettoyage ruisseau Thannautos
- · Ouverture du sentier « Zimmermann »
- · Création de bancs au Evel au-dessus de la Carrière

bitschwiller-les-thann.fr

- Atelier couture
- Atelier enfants
- Fleurissement
- Repas

Les thés dansants

Les membres des Sociétés réunies de Bitschwiller avaient ambitionné de créer de nouveaux événements dans le village. Entre autres nouveautés sont apparus les thés dansants.

Trois thés dansants ont été programmés les dimanches 04 février, 25 février et 18 mars 2018.

Gilbert et Gaby formant le duo les Thurtaler ont assuré l'animation et ont fait danser les participants chaque après midi sur des airs de musique populaire français et allemands. L'ambiance était agréable dans notre magnifique salle à l'acoustique douce et feutrée.

Les danseurs, ravis de la prestation, ont également pu se restaurer au bar et au stand de pâtisseries tenus par les bénévoles

Ainsi, le succès a été au rendez-vous dès la première séance et s'est confirmé ensuite, à un point tel qu'un thé dansant supplémentaire a été programmé le 30 septembre.



Les organisateurs ont à cœur de satisfaire les danseurs aussi en 2019 et programment trois nouvelles dates :

24 février | 24 mars | 22 septembre

Rétro Voithur

Le 15 avril 2018 les Sociétés Réunies avec l'aide de quelques passionnés ont organisé le premier Rétro Voithur sur la place de la salle des fêtes du village.

Rassemblement dès 8h du matin, petit déjeuner et départ de la balade d'une cinquantaine de kilomètres sur les collines avoisinantes.

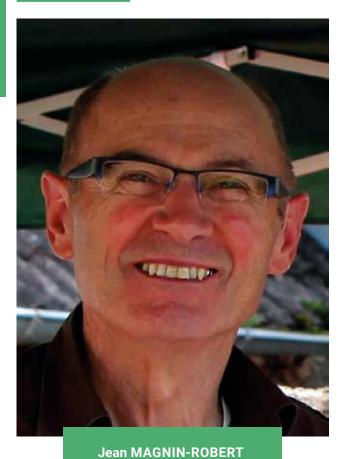
De retour vers 11h30 les participants ainsi que le nombreux public ont pu assister à l'apéritif concert donné par le Quintet de cuivre de Guy EGLER avant de déguster le repas de midi.

L'après-midi le public a admiré la cinquantaine de véhicules et la dizaine d'Unimog présents.

De nombreux échanges ont enrichi cette journée.



Hommage à Jean MAGNIN-ROBERT



Jean MAGNIN-ROBERT nous a quittés le 17 mai 2018 à l'âge de 68 ans après deux ans d'une longue maladie qu'il a supportée avec courage.

Jean s'était installé avec sa famille à Bitschwiller lorsqu'il travaillait à la Sart ; il a ensuite poursuivi sa carrière dans plusieurs entreprises régionales du secteur de l'automobile.

Il s'était impliqué dans les activités de la paroisse Saint Alphonse avec enthousiasme et disponibilité.

Il était Vice-président de la Chorale et Président du Conseil de Fabrique de 2001 à 2018.

En Alsace-Moselle, les Conseils de Fabrique ont la responsabilité de l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse alors que ces édifices appartiennent généralement aux Communes, comme c'est le cas à Bitschwiller.

Son sérieux, son investissement, son amour du travail bien fait ont guidé son action.

Pour l'entretien, la sécurité, pour garder l'église accueillante, il ne comptait pas son temps et déployait beaucoup d'énergie avec efficacité.

Il a engagé et supervisé de nombreux travaux d'entretien et d'amélioration, notamment la restauration de la statue de la Vierge à l'Enfant et de la chapelle qui lui est dédiée. Il a initié, suivi et mené à son terme ce projet qui est aujourd'hui une belle réalisation.

Son caractère agréable, son ouverture d'esprit, l'écoute de chacun rendaient les relations directes faciles.

Pour le Conseil de Fabrique, « Jean va nous manquer, nous garderons en mémoire sa gentillesse, son dévouement, son dynamisme au sein de notre Conseil. Nous saluons le grand homme qu'il était ».

En plus de ses activités paroissiales, Jean MAGNIN-ROBERT était actif dans les Sociétés Réunies de Bitschwiller pour les animations communales, participait aux Journées Citoyennes et allait en bon voisin faire des visites à la Maison de Retraite.

Le Conseil Municipal et les Sociétés Réunies de Bitschwiller lui ont rendu un hommage unanime pour son dévouement et pour ses qualités humaines.

C'est un autre membre du Conseil de Fabrique, Michel DURLIAT, qui a été élu Président du Conseil de Fabrique et qui assume maintenant cette responsabilité.

Le Conseil de Fabrique









































































Éducation au développement durable



C'est au cœur de la semaine du climat le mercredi matin 10 octobre à Strasbourg que l'école maternelle s'est vue remettre le label académique E3D (École Établissement en démarche globale de développement durable) : un label qui valorise les démarches des établissements scolaires en faveur du développement durable.

Par des actions simples au quotidien l'école souhaite apprendre aux enfants des gestes qui pourraient devenir des habitudes en faveur du développement durable.

Ce projet a suscité l'enthousiasme des enfants, des enseignantes, des Atsem, des parents et de la municipalité et l'investissement de chacun a permis sa réussite.

L'école souhaiterait porter sa candidature pour le niveau de labellisation supérieur : l'approfondissement de la démarche.

Pour cela de nouvelles actions sont en cours dont un partenariat avec le CPIE des Hautes-Vosges.

L'école est également à la recherche d'un producteur local de fruits et légumes afin de proposer aux enfants, une fois par semaine, lors de la collation un produit issu de la filière courte.













MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES





ÉDUCATION De qualité



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Un tableau numérique interactif à l'école élémentaire



Dans la classe de CP-CE1, nous avons eu la belle surprise à la rentrée d'avoir un nouveau tableau.

C'est un tableau numérique interactif! Il est magique!

Il nous permet de voir en grand tous les documents que la maîtresse veut nous montrer.

On peut afficher et agrandir le travail qu'on est en train de

On peut voir des documentaires vidéo comme sur une tablette géante.

On peut aussi écrire sur l'écran.

Il est tactile et enregistre le travail que nous avons fait sur

En plus, on peut faire pivoter le tableau vers les CE1 ou les CP.

On peut aussi le baisser si on veut écrire dessus ou le monter pour que tout le monde voit bien. C'est génial !!!

Les élèves de la classe des CP-CE1.



Le Judo Club Samouraïs

C'est le 30 décembre 1972 que naquit le JUDO CLUB SAMOURAÏS de BITSCHWILLER. Une poignée de personnes, MM. BRENNER André, FELBINGER Joseph, HAMMOUN Abdel Kader, AHMIDA Joseph, HOFFARTH Roger, HAMAD Serge, Mmes MALQUIT Bernadette, BRENNER Andrée, décide à ce moment-là, de donner à ceux qui le désirent la possibilité de pratiquer le JUDO. Cette œuvre a été poursuivie depuis maintenant 46 ans grâce à des personnes qui se sont investies bénévolement dans le club, sous les présidences successives de MM. BRENNER André, REMY Christian, WEST Michel et moi-même. A présent

une équipe soudée poursuit, avec la même détermination que ses prédécesseurs, la tâche entreprise, en favorisant la formation des jeunes, par le biais des entraînements et des compétitions de niveau départemental, régional, inter-régional voire national.

Je tiens à leur rendre hommage à tous étant moi-même l'un des premiers licenciés du club et les ayant tous côtoyés.



LE COMITÉ ACTUEL DU JUDO CLUB SAMOURAIS DE BITSCHWILLER

DEL MEDICO Patrick, Président | GIACOMINI Hervé, viceprésident | KOENIG Didier, Trésorier | DEL MEDICO Aline, Secrétaire | DEL MEDICO Chantal, Secrétaire adjointe | DE FRANCE Daniel, assesseur | FEDER Désiré, assesseur.

Pour touts renseignements

DEL MEDICO Patrick - Tél: 0615753465

Des nouveaux tapis en 2018

Le Judo Club a remplacé en janvier 2018 l'ensemble des anciens tatami en place depuis 25 ans : un investissement nécessaire de 7 500€ pour lequel le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention de 1 000 € complétée à même hauteur par le Conseil Départemental du Haut-Rhin.



Les arboriculteurs de Bitschwiller recrutent

L'association des arboriculteurs locale est en manque de membres, si vous êtes jeune retraité ou actif ayant des disponibilités, aimant la nature, les fruits, et les vergers venez nous rejoindre!

Nous nous occupons de transmettre notre savoir sur la culture, l'entretien, les soins des arbres fruitiers de nos vergers d'Alsace!

Nous donnons des cours de taille gratuits à toute personne intéressée deux fois par an, à notre verger école communal ou chez des particuliers sur demande (dans toute la vallée et même au-delà).

Nous allons dans les écoles, collèges, faire des démonstrations de pressé de fruits, et accueillons également les écoles à la station pour des démonstrations plus importantes.



Nous transformons les pommes en jus pour ceux ou celles qui aiment le bon jus naturel, sans additif ni conservateur, chaque année au mois de septembre et octobre. Nous pouvons distribuer le jus des pommes de notre verger aux écoles, associations et même en vendre aux personnes qui n'ont pas d'arbres!

Tout au long de l'année nous entretenons le verger école (tontes, tailles, soins aux arbres).

Nous organisons tous les deux ans, conjointement avec le club Marguerite WEISS, une exposition fruitière et artisanale et participons aux manifestations communales.

Vous pouvez constater que notre association a besoin de personnes qui n'ont pas peur des efforts physiques, qui ont du temps libre, et surtout qui aiment le contact humain!

Alors, si comme nous, vous pensez qu'à notre époque il est temps de revenir sur des vraies valeurs, de protéger nos vergers d'Alsace, afin que nos enfants puissent encore manger des fruits sains, anciens et sans traitements, venez rejoindre l'association!

Renseignements auprès de M THROO Michel 03.89.37.28.67



SP AU

SP AUTOMOBILES

Garage de réparation automobile créé le 11 Avril 2011 par Philippe Sollmeyer son gérant, accompagné de son épouse Nathalie. Ayant développé l'activité, l'entreprise compte actuellement 2 mécaniciens, 1 secrétaire, et 1 apprenti soit un effectif de 6 personnes.

Le garage vous propose toutes les réparations automobiles, la recharge de climatisation, la vente de véhicules, de pneumatiques, son service carte grise.

Dans le cadre de réparation, il est mis gracieusement à disposition un véhicule de prêt.

Son équipe jeune et dynamique saura vous accueillir pour vos devis, réparations, conseils dans une ambiance familiale et professionnelle.



K&M CARRELAGE à votre disposition



Voilà près de 6 ans que deux amis bitschwillerois ont décidé de conjuguer leur savoir-faire. En effet, depuis le 04 mars 2013 François MATHIS et Steve KIEFFER proposent leurs services. La structure K&M Carrelage est spécialisée dans la pose de carrelage, la création de salle de bain, la mise en place de plafond tendu dans la rénovation ou dans le bâti neuf. Elle exerce son activité dans tout le Haut-Rhin et les Vosges.

Aménagement du giratoire du Kerlenbach

Le projet de giratoire du Kerlenbach a franchi une nouvelle étape en 2018 avec l'enquête d'utilité publique qui s'est terminée en septembre 2018 par l'avis favorable du commissaire enquêteur.

Quels motifs l'ont amené à cet avis favorable ? Ils sont détaillés dans la conclusion du rapport d'enquête :

- L'entrée-sortie de la zone commerciale sera sécurisée. Ces dernières années, plusieurs accidents matériels sont à déplorer à la sortie de la zone commerciale ; l'insertion sur un giratoire diminuera le risque d'accidents.
- La zone commerciale sera appelée à se développer et par conséquent à faire bénéficier à la population d'une offre économique plus intéressante; des emplois sont susceptibles d'y être créés.

La zone commerciale dispose encore d'une capacité d'extension sur l'autre rive du Kerlenbach, côté Thann.

 Le projet réduit les risques d'inondations engendrés par le Kerlenbach et améliore la continuité écologique du cours d'eau.

C'est un des principaux arguments du projet : la réalisation d'une pente régulière entre le garage Thann autos et le confluent du Kerlenbach avec la Thur diminuera le risque d'inondation sur la RN 66 : le ruisseau traverse actuellement la RN 66 en souterrain après un virage à 90°; en période de fortes pluies, le ruisseau est souvent en limite de débordement à cet endroit.

 Il permet le retournement des véhicules en cas d'accident industriel dans les usines chimiques de Thann (Cristal et PPC).

Ce rond-point se situe au-delà du rayon de 2,5 km des usines chimiques. En cas d'accident industriel, la circulation sera bloquée en direction de Thann et le rond-point permettra aux automobilistes de se retourner pour s'éloigner de la zone dangereuse. C'est cohérent avec le Plan de Prévention des Risques Technologiques de ces usines.

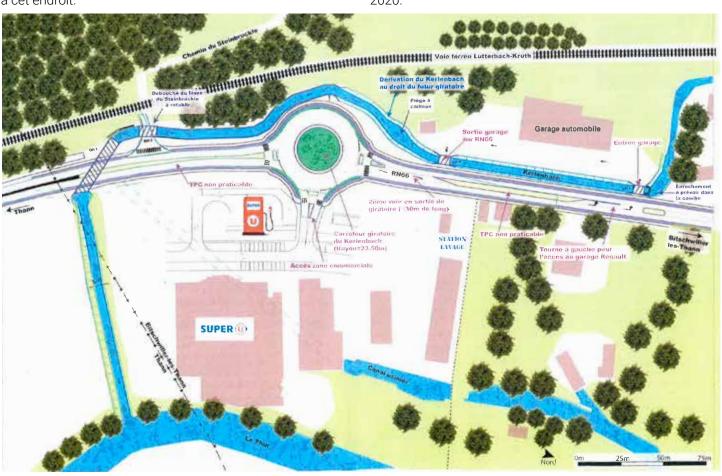
• Le projet prend en compte et embellit l'aménagement paysagé des entrées de Thann et de Bitschwiller.

C'est une des demandes de la commune de Bitschwiller : améliorer l'aspect visuel à cette entrée de la Commune.

L'avis favorable est donné en tenant compte de trois réserves :

- Rester compatible avec une éventuelle reprise du projet de déviation
- Garder un double sens de circulation pendant toute la durée du chantier
- Prendre des mesures d'accompagnement pour améliorer la fluidité de la circulation routière.

Ces conclusions sont en ligne avec les avis exprimés par le Conseil Municipal de Bitschwiller. La Préfecture a terminé cette procédure par une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) signée le 5 décembre 2018, avant des travaux envisagés en 2020.



L'accès au Très Haut Débit

Le déploiement du numérique Très Haut Débit (THD) est une clé essentielle de lutte contre les fractures territoriales. Ce projet d'évolution incontournable contribue désormais au développement commerces et des entreprises et aux différentes solutions de télétravail. Il permet également de faire face aux mutations de la consommation des médias

qui caractérise notre époque. Conduit en synergie avec la Région Grand Est, les Départements du Haut-Rhin et Bas-Rhin et les Communautés de Communes, ce projet a tenu ses délais pour Bitschwiller qui fait partie des premières communes du canton à bénéficier de cet équipement. Grâce aux travaux efficaces réalisés par la société Rosace, l'infrastructure est opérationnelle depuis juin 2018, et une dizaine de Fournisseurs d'Accès à l'Internet (FAI) proposent aux habitants et aux entreprises l'accès au THD à travers différentes formules. La pose du boitier de connexion à la fibre optique est gratuite pour les foyers demandeurs, la prise en charge des frais étant assumée par la Commune et la Communauté de Communes Thann Cernay liées par un pacte financier. L'abonnement aux services est à la charge de l'usager, selon son choix d'opérateur.

En présence des représentants des collectivités support, des responsables de la société Rosace et des différents FAI, une réunion publique d'information s'est déroulée à la salle des fêtes au mois de juin. Les échanges entre les habitants et les professionnels ont permis de répondre à de nombreuses questions techniques et commerciales.

L'offre des opérateurs du réseau Rosace (à fin 2018)























Une ambiance méditerranéenne à Bitschwiller

Localisation: entre le parking et la chaume du Thannerhubel, au-dessus du Steinkloetz, serpente un sentier balisé d'un triangle rouge par le club vosgien. Tout marcheur qui y use ses chaussures remarque la coloration rougeâtre insolite des cailloux qu'il foule et des roches qui l'entourent. Cette coloration se retrouve

dans l'empilement de pierres qui épousent la ligne de crête vers le point culminant de notre commune et s'explique par la présence d'une roche appelée porphyre rouge ou rhyolite.

La rhyolite peut être rosée, grise ou parfois bleue ; celle de couleur rouge est appelée amarante ou liede-vin par les géologues. En France, elle se trouve essentiellement dans le massif des Vosges

sous forme de gisements localisés et dans le massif méditerranéen de l'Esterel dont elle est le constituant majoritaire. Ce petit massif de 320 km2 situé entre les communes de Saint-Raphaël et de Mandelieu est connu pour ses criques abruptes plongeant dans la Méditerranée, ses reliefs accidentés, ses paysages déchiquetés, ses pics et ses monts qui constituent de grandioses belvédères sur la mer.

TEXTURE DE LA ROCHE

Une roche porphyrique présente une texture caractérisée par des cristaux visibles à l'œil nu noyés dans une pâte de cristaux microscopiques. Ces cristaux notablement plus grands que les autres cristaux qui les entourent sont appelés phénocristaux. La présence de ces phénocristaux s'explique par la lenteur du refroidissement (typiquement, plusieurs dizaines de milliers d'années) d'un magma, c'est pourquoi les roches porphyriques sont classées dans la famille des roches magmatiques.

Dans le cas de la rhyolite (ou rhyolithe), les phénocristaux rose clair de feldspath et les phénocristaux transparents de quartz sont noyés dans une pâte rougeâtre constituée de microcristaux de très petite taille, même vus au microscope.

Le terme rhyolite provient du grec rheîn, couler, et lithos, pierre. Cela provient de la structure fluidale de la roche, dont l'orientation des microlites montre l'écoulement dans le liquide en refroidissement.

ORIGINE ET COMPOSITION DE LA ROCHE

Une rhyolite provient du refroidissement d'un magma riche en silice SiO2; elle est l'équivalent volcanique du granite. La rhyolite se forme lors des éruptions à la surface de la Terre ou lors du refroidissement du magma dans des dykes, filons provenant de la chambre magmatique et s'étant injectés

dans des fissures qui aboutissent près de la surface, c'est pourquoi on la qualifie de roche magmatique volcanique. Le granite quant à lui est issu du refroidissement et de la solidification du magma à des profondeurs plus importantes; on le qualifie de roche magmatique plutonique.

Les rhyolites correspondent à un volcanisme très violent de zones de subduction, lorsque une plaque tectonique océanique s'incurve et plonge sous une autre plaque avant de s'enfoncer dans le manteau.

UTILISATION

Pour ses propriétés de pierre dure la rhyolite est utilisée comme ballast des voies ferrées, en particulier celles du TGV.

Son utilisation ne se limite pas à la période contemporaine mais remonte au néolithique; dans les régions qui ne possédaient pas de filon de silex ou d'obsidienne, la rhyolite était alors nécessaire pour fabriquer armes et outils jusqu'à ce



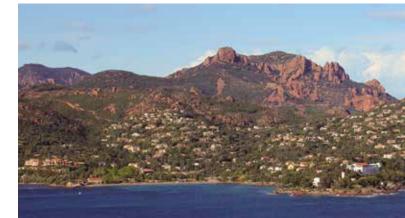
que les Hommes maîtrisent la métallurgie durant l'âge du bronze qui a débuté trois millénaires avant notre ère.

L'existence d'une industrie lithique datant du quatrième millénaire avant Jésus-Christ est avérée en Basse Alsace. Au sein de cette industrie se détache une production d'artefacts en rhyolite dont les gisements ont été localisés dans le vallon du Nideckbach, affluent de la Bruche, dans le Bas-Rhin. Le corpus néolithique en rhyolite claire compte à ce jour quarante-sept pièces (racloirs, pointes de flèches et de lances).

CONCLUSION

Lorsque vous randonnez vers le Thannerhubel observez attentivement cette roche si particulière et dites-vous bien qu'elle est à l'origine des paysages grandioses qu'offre l'Esterel : la route en corniche qui longe la méditerranée au pied de l'Esterel a été a juste titre appelée la Corniche d'Or par nos compatriotes méridionaux.

Philippe GUTH



La météo 2018 à Bitschwiller

C'est au cours de l'année 1973 que j'ai été sollicité par Michel LATSCHA, correspondant climatologique à Geishouse, afin de rejoindre l'équipe des bénévoles de Météo-France. Pendant 15 ans il s'agissait uniquement de faire des relevés de pluviométrie, puis se sont rajoutées les températures. Ces relevés s'effectuent le matin à 8 heures et le soir à 19 heures. Le matériel (pluviomètre et thermomètre sous abri) m'a été fourni par Météo-France. Ce matériel fait l'objet d'une

inspection annuelle de la part des ingénieurs de Météo-France. Les données relevées sont reportées journellement sur une feuille que je transmets chaque mois à Strasbourg (l'antenne de Colmar a été fermée il y a quelques années). Tous les épisodes exceptionnels (orages, vents violents...) sont également précisés. Ils peuvent servir en cas de dégâts pour justifier une indemnisation de la part des assurances. Je remercie mon fils Matthieu qui a réalisé le bilan qui suit à partir de mes relevés. Il a créé il y a quelques mois une page Facebook que vous pouvez consulter sous «Prévisions Météo 68».



2018 HISTORIQUEMENT CHAUD!

UN HIVER PLUTÔT DOUX : Janvier, l'année 2018 a commencé de manière agitée. En effet, 4 tempêtes nous ont successivement frappés. CARMEN le 1er janvier, ELEANOR les 3 et 4 janvier avec des rafales jusque 110-130km/h en plaine, FIONN le 16 janvier et enfin, DAVID le 18 janvier. Beaucoup d'eau également puisque l'on a relevé 408mm de pluie à Bitschwiller, soit près de trois fois la normale.

La douceur aura été remarquable avec, pour certaines localités, le mois de janvier le plus chaud jamais enregistré. Aucune occurrence de neige : plutôt exceptionnel.

Février aura été sec avec un déficit pluviométrique de 50% environ, côté mercure les moyennes ont été inférieures de 1° à 2° par rapport aux normales. Le pic de froid a été atteint en fin de mois avec un mercure qui s'est abaissé jusque -15° en plaine. Très peu de neige relevée cependant.

UN PRINTEMPS CHAUD: Mars, si en zone de relief comme Bitschwiller les précipitations ont été dans les normales, en plaine le déficit atteint 30%. La neige aura fait quelques apparitions mais la hauteur maximale reste faible 7cm le 3 mars. Le mercure est resté légèrement inférieur à la moyenne.

Avril aura été le 3ème mois le plus chaud depuis 1900 avec un excédent de +3.5°, l'ensoleillement excédentaire de 40% sur le Haut-Rhin et la pluviométrie en déficit de 30 à 50% du relief à la plaine.

Mai également exceptionnel côté chaleur avec +2.2° par rapport à la moyenne. Malgré des orages parfois nombreux l'ensoleillement est excédentaire de 20%, la pluviométrie dans la moyenne.

UN ETÉ TORRIDE! Juin avait débuté par de nombreux orages mais ensuite le temps est devenu nettement plus sec. Pour Bitschwiller, plutôt épargné par les orages, ce mois est déficitaire côté pluie de presque 50%. La chaleur est restée constante puisque juin 2018 est le 5ème le plus chaud depuis 1900!

Juillet se place en 4ème position des plus chauds depuis 1900 avec un excédent de +2.8°. Le déficit pluviométrique atteint 60% et l'ensoleillement est excédentaire de 30 à 40%.

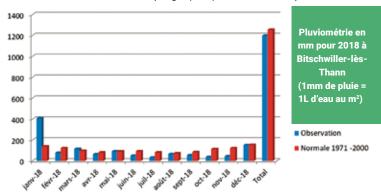
Août se classe entre la 2ème et 3ème position des plus chauds en fonction des stations ; août 2003 restant le plus célèbre. La pluviométrie est restée déficitaire avec peu d'orages.

UN AUTOMNE CHAUD! Septembre se classe une nouvelle fois dans les plus chauds avec un excédent de 4° sur les moyennes. Encore et toujours un déficit pluvieux de 40 à 50%.

Octobre n'aura pas permis d'enrayer la sécheresse, bien au contraire avec un déficit de trois fois la normale. Excédent notable d'ensoleillement et également thermique avec +1° malgré des minimales parfois fraîches.

Novembre est resté légèrement au dessus des moyennes côté mercure, la pluie s'est à nouveau fait cruellement attendre avec un déficit marqué.

BILAN: Au moment de conclure ce bilan météo à la mi décembre on peut dire que nous avons vécu une année 2018 vraiment hors norme. Côté chaleur principalement puisque 2018 devrait être soit la plus chaude ou la seconde jamais enregistrée depuis le début des relevés. La sécheresse aura surtout été exceptionnelle du printemps à l'automne d'autant plus que janvier a représenté 1/3 du cumul annuel qui est de 1255.5mm à Bitschwiller (cf graphique ci-dessous).



Si le réchauffement climatique est avéré, il est un peu tôt pour dire si les excès de chaleur réguliers depuis des années constituent notre nouveau climat ou s'il s'agit d'une séguence plus chaude au sein même du réchauffement.

Cependant, les modèles d'évolution du climat, que ce soit de Météo-France ou d'autres pays, sont clairs. Nous allons tôt ou tard devoir nous adapter dans notre vie de tous les jours aux nouveaux enjeux que vont présenter les changements climatiques.

Richard ANDERHALT

MON BEAU SAPIN - ROI DES FORETS... de Bitschwiller

La magie d'une fête! Etoiles, guirlandes, suspensions... rien ne manque pour donner vie à notre majestueux sapin alsacien, qui trône au marché de Noël de Thann.

Il a fière allure avec notre couple d'Alsaciens, qui dans leurs habits de dimanche attendent et rappellent aux passants, qu'il n'y a pas qu'à Strasbourg, que l'on peut organiser un beau et authentique « Christkindlmarckt ».





Repas de Noël de nos Aînés

Près de deux cents personnes dont plus de 170 aînés se sont retrouvées dimanche 2 décembre à la salle des fêtes pour partager le traditionnel repas de Noël servi par le conseil municipal et préparé par le traiteur KUTTLER.

Monsieur le Maire a déclaré en souhaitant la bienvenue aux invités : « qu'aujourd'hui c'est l'occasion de vivre des moments de retrouvailles, des instants de chaleur et de partage ».

Les Dampf'Pfifla sous la direction de Luc BRAUN ont égayé l'après-midi en interprétant des mélodies de la musique traditionnelle

alsacienne qui ont permis quelques pas de danse et en final des chants de Noël chantés par toute la salle.



Déjà la 5^{ème} édition!



Le succès de **la Journée Citoyenne** ne se dément pas. Pour cette 5^{ème} édition, la commune vous donne rendez-vous le **8 juin 2019**. Dans cette perspective et dans le souci de rendre cette journée plus participative, nous vous suggérons de proposer vos idées de travaux que nous pourrions réaliser ce jour-là. Une boîte à idées est disponible au secrétariat de la mairie et sur le site internet de la mairie jusqu'au 15 avril 2019.

J'emprunte, je lis, je rends

C'est ce printemps que deux nouveaux habitants hauts en couleur (rouge et jaune, celles de notre commune) se sont installés à Bitschwiller. Les amateurs de lecture auront reconnu les deux boîtes à livres qui ont pris leurs quartiers derrière la mairie et sur le perron de la maison des associations. Leur utilisation est simple : vous empruntez l'ouvrage de votre choix, il y en a pour tous les goûts les enfants ne sont pas oubliés, vous le lisez et vous le rapportez... et pourquoi pas, déposez les vôtres, pour diversifier l'offre...







Bienvenue au passage du Tour de France à Bitschwiller jeudi 11 juillet 2019



La 6^{ème} étape du Tour de France se déroulera de Mulhouse à la Planche des Belles Filles.

En descendant du Grand Ballon, les coureurs traverseront Willer puis la rue des Vosges à Bitschwiller avant de tourner sur la route Joffre et de gravir le col du Hundsruck.

Un spectacle animé en perspective et aussi une opportunité de donner un bel aspect à notre village : rangement des poubelles, nettoyage et fleurissement!

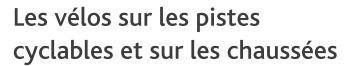
Merci d'avance à chacun de ces gestes simples qui embellissent la vie.

Activités opérationnelles du corps des sapeurs-pompiers

de Bitschwiller

Avec 101 interventions en 2018:

- · 4 départs pour incendie
- 7 pour opérations diverses
- 19 pour destruction de nid de guêpes
- 71 pour secours à personnes soit 69% de nos interventions



... Mais pas sur les trottoirs. Il n'est pas rare de croiser des cyclistes sur le trottoir. Ils n'ont pourtant pas le droit de le faire. Le vélo étant un véhicule, il doit circuler sur la chaussée comme les scooters, motos, voitures et autres engins.

Sur le trottoir ils mettent en péril la sécurité des piétons et ils se mettent en danger eux-mêmes en cas de sortie de voiture d'une propriété.

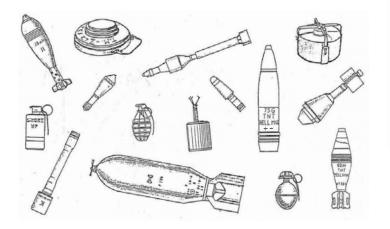
Sauf en cas de nécessité absolue, l'adepte du vélo doit circuler sur la chaussée. Le cycliste peut néanmoins rester sur le trottoir s'il marche à côté de son vélo en le tenant à la main (article R412-34 du code de la route). A défaut, le cycliste est passible d'un PV de 135€ pour circulation sur le trottoir.

Engins explosifs

ATTENTION

REGARDEZ BIEN CES ENGINS

ILS ONT ETE CONCUS POUR TUER





Garde d'enfants

A la rentrée 2018, plusieurs parents ont dû chercher des solutions de garde de leurs enfants hors du village en raison du nombre de places limité au périscolaire et du départ en retraite ou de fin d'activité de certaines assistantes maternelles ces dernières années.

Si vous avez le projet de devenir assistante maternelle agréée ou si vous cherchez une solution de garde pour votre enfant, vous pouvez vous informer en contactant le relais d'assistantes maternelles :

ANTENNE DE THANN

Isabelle SCHMITT

12 place de Lattre de Tassigny 68800 THANN37 22 30

i.schmitt@cc-thann-cernay.fr

Permanences mardi de 14h00 à 18h30 et vendredi de 9h00 à 12h00 et sur RDV.



APRES.... IL SERA TROP TARD

Prévenir la Mairie, la Gendarmerie ou la Police la plus proche

N'ATTENDEZ PAS DES VIES SONT EN JEU

Manifestations 2019

| | JANVIER |
|----|---|
| 18 | AG Gymnastique |
| 20 | Crémation des sapins de Noël (Amicale des Pompiers) |
| 25 | Vœux du Maire |

| FÉVRIER | |
|---------|---|
| 02-03 | Entraînement féminin district des 3 vallées + cérémonie des vœux (Judo) |
| 14 | Don du sang salle des fêtes (Donneurs de sang) |
| 24 | Thé dansant (SRB) |

| MARS | |
|------|-----------------------------------|
| 10 | Bourse maman-bébé (JSP) |
| 16 | Loto (GTI TEAM) |
| 23 | Coopération pastorale des enfants |
| 24 | Thé dansant (SRB) |

| MAI | |
|-----|--|
| 02 | Don du sang (Willer-sur-Thur) |
| 04 | Loto (Altazia) |
| 08 | Commémoration (UNC, Souvenir Français et Commune) |
| 18 | Tournoi interne badminton (AJB) |

| JUIN | |
|--------------------|---|
| 01 | Bourse militaria (Musique Municipale) |
| 08 | Journée Citoyenne |
| 20 | Fête de la musique (Musique Municipale) |
| 29 (ou le 6/07) | Bûcher des chasseurs |

| JUILLET | |
|---------------------|----------------------------|
| 06 (ou le 29/06) | Bûcher des chasseurs |
| 07 | Marché aux puces (Altazia) |
| 11 | Tour de France |
| 13 | Bal tricolore (SRB) |

| | AOÛT |
|----|------------------------------------|
| 01 | Don du sang au CPI de Bitschwiller |

| SEPTEMBRE | |
|-----------|---|
| 07 | Ouverture de la station de jus de pommes (Arboriculteurs) |
| 22 | Thé dansant (SRB) |

| OCTOBRE | |
|---------|---|
| 06 | Bourse maman-bébé (Jeunes Sapeurs- Pompiers) |
| 12-13 | Exposition de pommes (Arboriculteurs – Club Marguerite Weiss) |
| 26 | Loto (Altazia) |

| NOVEMBRE | |
|----------|--|
| 10 | Concert gala (Musique municipale) |
| 11 | Commémoration de l'armistice 1918 (UNC, Souvenir Français et Commune) |
| 21 | Don du sang à Willer |
| 24 | Chorale Sainte Cécile |

| DÉCEMBRE | |
|----------|---|
| 05 | Commémoration de la Guerre d'Algérie et de la Libération de Bitschwiller |
| 08 | Repas des aînés |



Tableau original de Many Benner - artiste bitschwillerois Oeuvre exposée à l'hôtel du département du Lot-et-Garonne.